

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 4

Artikel: Les cantons de Berne et de Neuchâtel
Autor: Chevallaz, G.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

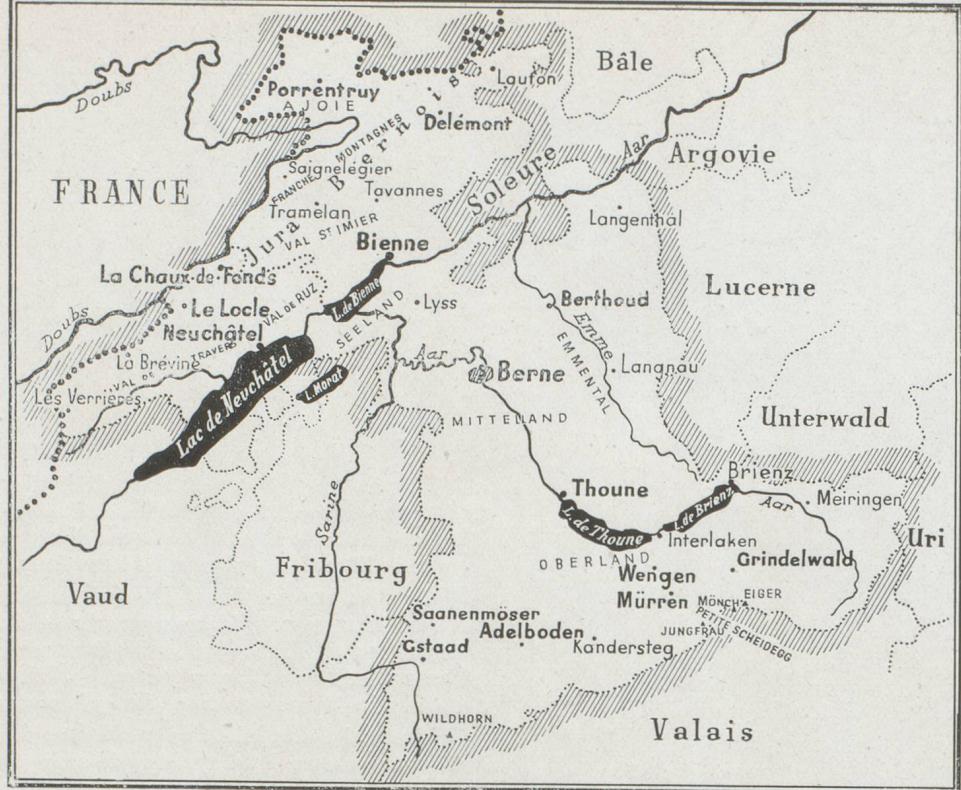
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CANTONS DE BERNE ET DE NEUCHATEL

par

G. A. Chevallaz

Professeur à Lausanne



BERNE

En 1191, Berthold V de Zähringen, vicaire du Saint Empire en terre d'Alémanie et, fort théoriquement, recteur de Bourgogne, fondait la ville franche de Berne, dans l'idée d'en faire une des bastilles de son autorité en Helvétie occidentale, une forteresse d'hommes libres et de petits seigneurs qui tiendrait en échec les dynastes en perpétuelle révolution contre l'autorité ducale.

L'emplacement était heureusement choisi : la cité neuve s'éleva sur un promontoire aux flancs abrupts, baigné de trois côtés par une boucle étroite de l'Aar, et facilement défendable. De plus, la ville s'édifiait en un lieu prédestiné aux rencontres et au commerce. Elle est au débouché de cette large vallée, avenue qui descend de l'Oberland entre deux mûles massifs de collines hautes. Passé Berne, au nord, le Plateau s'étale en ondulations plus douces et l'Aar s'insère entre les vallonnements qui descendent lentement vers la plaine des lacs. C'est une ville-pont, sur cette route médiane du Plateau suisse, qui double la voie du fossé subjurassien et qui, s'insinuant entre monts et vaux, relie Lausanne à Olten et à Zurich, les bords du Léman aux rives du Lac des Quatre Cantons. Ville-marché, presque à la frontière des langues, elle pourra jouer l'une contre l'autre les forces de l'est et de l'ouest, être le trait d'union des terres romandes et des terres alémaniques.

Aussi Berne survécut-elle à son fondateur et à la maison ducale qui s'éteignit avec lui. Elle fut bientôt ville impériale, dotée d'une constitution démocratique dans le principe, mais qui n'empêcha pas

la plupart du temps, une aristocratie de fait. Elle affirme d'embellie sa force ténace, exerce sa diplomatie patiente de paysanne âpre à grouper les parcelles. Ce sont les fiefs que l'on confirme aux petits seigneurs de la périphérie pour les intéresser à la défense de la cité, les traités de combourgéosie que l'on passe avec les bourgs du Plateau occidental, les villes de la « Petite Bourgogne » ou les communautés paysannes en voie d'émancipation, les créances hypothécaires que l'on rachète de l'empereur ou de quelque seigneur, et qui permettent aux Bernois de plier à leur obédience tel patrimoine féodal ou telle communauté montagnarde. Berne résiste habilement aux velléités conquérantes des Savoie, des Kibourg ou des Habsbourg ; elle triomphe de sa rivale Fribourg, fille comme elle des Zähringen.

Mais, au XIV^e siècle, l'expansion bernoise inquiète les voisins. Une coalition de dynastes et de seigneurs ecclésiastiques se groupe autour de Fribourg, forte de l'appui, au moins moral, de l'Empereur. Berne, pourtant, remporte la victoire, et la bataille de Laupen, en 1339, assoit son hégémonie sur une large tranche du Plateau helvétique et sur la plus grande partie de l'Oberland montagnard. Cette même bataille témoigne déjà de liens solides qui l'unissent aux cantons de la Suisse primitive qui lui ont envoyé leurs contingents.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'en 1353 un pacte perpétuel soit signé, qui fait de la cité l'alliée d'Uri, Schwytz et Unterwald, indirectement de Lucerne, Zurich, Glaris et Zoug, et le 8^e canton suisse.

On a prétendu que Berne avait fait pour la Suisse ce que la Prusse a fait pour l'Allemagne. Ce jugement simpliste déprécie le travail patient des cantons primitifs, les initiatives de Zurich. Il travestit le génie de Berne. Forte de ses milices, la cité n'est pas infatuée de la puissance de ses armes. Elle reste la paysanne madrée, qui sait le prix de son sang et qui s'embarrasse moins de soumettre les autres cantons à quelque férule tyrannique que de se casser habilement une large place au soleil et d'en jouir égoïstement, en pleine quiétude. C'est à Zurich, active, inquiète, impétueuse, qu'il faut prêter plutôt quelque conscience nationale qui se confond parfois avec la volonté marquée de jouer le rôle directeur. Berne, plus fréquemment — ainsi lors des guerres de religion — freinera les projets ambitieux de son associée.

Berne a souvent sa propre politique, comme en marge de la Confédération, parfois. Elle prend part, en 1415, au commun dépeçage de l'Argovie mais ne participera pas à la conquête de la Thurgovie. Elle ne portera qu'un intérêt mitigé aux campagnes d'Italie. Mais c'est qu'elle a d'autres visées. Les guerres contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, en 1475-1476, lui ont donné l'occasion de pénétrer en Pays de Vaud, d'en palper les richesses, d'y sonder la faible cohérence politique, l'impréparation militaire, l'anarchie féodale des terres relevant de la Savoie. Des jalons ont été posés, bailliages communs à Berne et à Fribourg, ou gouvernement d'Aigle qui permet le contrôle de la route du Grand Saint-Bernard. Une étroite alliance avec la ville de Genève, que moleste la Savoie, donnera prétexte à la conquête. En 1536, sans coup férir, pour ainsi dire, accueillis parfois en libérateurs, les Bernois s'installent dans le Pays de Vaud, y introduisant la Réforme qu'ils ont eux-mêmes adoptée quelques années auparavant. Ils régneront deux siècles et demi sur cette terre romande, sans en contraindre la nature ni trop en opprimer les habitants.

De solides attaches avec les vallées méridionales de l'Evêché de Bâle — actuel Jura Bernois — ou avec la principauté de Neuchâtel, assurent à Berne le contrôle des passages du Jura, porte de l'Helvétie occidentale. La faillite du comte de Gruyère lui permet de s'adjuger une part des dépouilles : le Gessenay et le Pays d'Enhaut romand.

Les XVII^e et XVIII^e siècles marquent, dans une relative quiétude, le renforcement de la prédominance patricienne dans les affaires de l'Etat. Charges, prébendes, pensions que distribuent les souverains étrangers en quête de mercenaires, se répartissent dans un cercle de privilégiés toujours

plus étroit. Mais, pour l'époque, le régime de LL. EE. de Berne fait bonne figure. Il est honnête, moralisant même, par rigorisme puritain, soucieux du bien-être public, paternel bien que tracassier, dirigiste avant la lettre et férus de réglementation. Les terres bernoises semblent prospères, le peuple instruit et point trop grevé d'impôts.

Si, en 1798, le Pays de Vaud se débarrassa, avec l'aide de la France, assez facilement de ses maîtres, les Bernois n'en furent pas moins le seul grand canton qui opposa une résistance armée aux envahisseurs. En 1803, Berne sortit des remous de la Révolution privée du Pays de Vaud et de l'Argovie. 1815 lui assura, en compensation, la propriété des terres jurassiennes de l'ancien Evêché de Bâle, romandes pour l'essentiel.

Le Jura bernois

Mariage de raison, ou pis même, puisque le Jura, alors, ne fut point consulté. Il ne marquait guère, au reste, d'unanimité cohérente. L'autorité du prince-évêque n'avait pas été exclusive. L'influence bernoise, dès longtemps, était forte dans la partie méridionale, acquise à la Réforme, tandis que le Nord restait catholique.

D'ailleurs, le cloisonnement du relief, la divergence des eaux, peuvent expliquer la faible unité d'alors : aujourd'hui minorité romande dans un canton alémanique, le Jura bernois affirme, pour la défense de sa culture, une efficace cohésion.

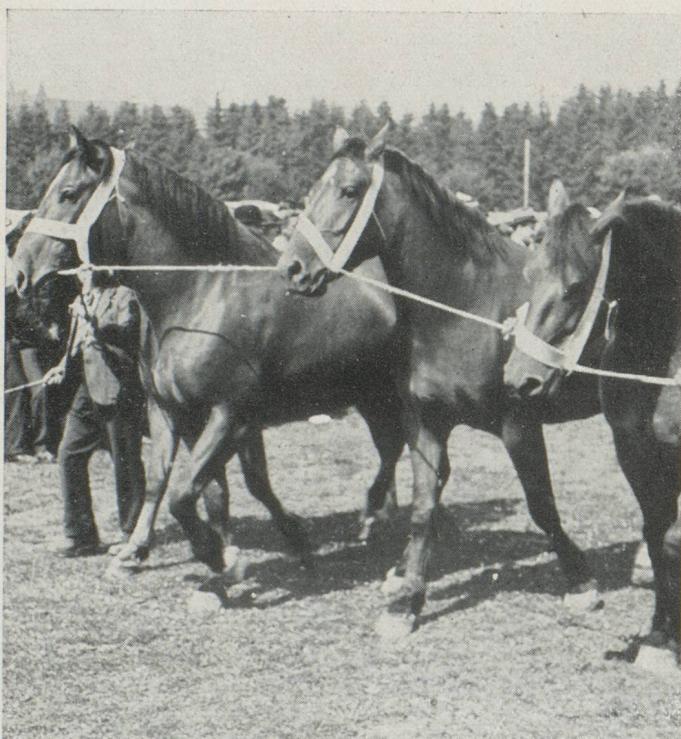
Le paysage du Jura, si nous allons du sud au nord, c'est d'abord, vers la Neuveville, très bref, un pan de vignoble qui dore au soleil du lac de Bienne. Puis, s'allongeant, les stries parallèles du Jura, monotones et boisées, aux crêtes larges, séparant les vallées des bassins de la Suze ou de la Birse, qui ne communiquent que par des seuils relativement élevés ou par des cluses étroites. Bordées au nord par le cours encaissé du Doubs, les Franches-Montagnes forment un plateau bosselé de collines étalées. Les vastes pâturages, enclos de pierre et coupés de boqueteaux de haute futaie sont le terrain propice à l'élevage d'un petit cheval suisse, trapu et résistant. Enfin, s'insérant entre les terres françaises, l'avancée de l'Ajoie roule vers la Porte de Bourgogne sa houle de collines molles en labours et en vergers.

Herbagère, éleveuse de chevaux, fromagère, témoin ces « Têtes de moines » savoureux, l'agriculture n'occupe qu'une place modeste dans la vie économique du Jura, tout porté vers les activités industrielles. Il y a des industries nées du sol. Ainsi les usines de chaux et ciments empoussiérées de calcaire, au débouché des cluses, où s'ouvrent



La Jungfrau

Photo O. S. T.



Marché de chevaux à Saignelégier

Photo O. S. T.

Ferme de l'Emmenthal

Photo Commission suisse du lait



de larges entailles grises dans la chape forestière. Délémont possède à sa proximité des gisements de minerai de fer qui fournissent leur apport à l'activité intermittente d'un haut fourneau et qui expliquent l'essor de fabrications métallurgiques. Les forêts contribuent à alimenter les papeteries de la vallée de Laufon.

Mais l'horlogerie domine, déferlant des montagnes neuchâteloises toutes proches, faisant vivre plus du tiers de la population, animant les bourgades industrielles de Saint-Imier, de Tavannes, de Tramelan ou de Moutier, égrenant ses ateliers dans les Franches Montagnes et dans les villages de l'Ajoie. Au débouché de la Suze, à la frange du Plateau, Bienne, cité bilingue, un peu jurassienne, participe brillamment à l'essor horloger, disputant même la prééminence à La Chaux-de-Fonds.

L'Oberland bernois

C'est tout d'abord la haute chaîne des Alpes bernoises, qui sépare du Valais. En son centre, c'est un socle puissant de granit, de large assise, tout empâté de glaciers bleuâtres, de vastes névés pâles, d'où s'élèvent les pyramides classiques de la Jungfrau, de l'Eiger ou du Moench, l'arête acérée du Finsteraarhorn (4.275 m.). La chaîne va se resserrant vers le couchant, s'abaissant vers les môles blanches d'une lourde chape de neige ou gris de pierrière calcaire du Wildhorn ou de l'Oldenhorn. La chaîne est peu perméable : trois passes muletières, un seul col routier, sans compter le tunnel du Loetschberg.

De la haute muraille crénelée, les torrents descendant vers le nord, vers le bassin naturel de l'Aar, des lacs de Thoune et de Brienz, roulant à plein bords leur eau laiteuse, ou cascadiant en soubresauts d'écume. Les vallées s'enfoncent, vertes d'une humidité constante, entre les parois grises, marbrées de veinures noires, les chaînes qui vont s'abaissant et qui, de plus en plus, s'enrobent de pâturages et de versants forestiers.

Le pays vit de sa nature. Une herbe drue nourrit ce bétail rouge et blanc, dit du Simmental, qui fait l'orgueil des éleveurs et emplit d'un lait gras les chaudières à fromage. De puissantes centrales électriques, celles notamment du Hasli, transforment en courant la fougue abondante des rivières. Tant de possibilités d'escalade, un large éventail de champs de neige, ont fait dès longtemps la réputation des grandes stations montagnardes de Meiringen, de Grindelwald, de Wengen, de Murren, de Kandersteg, d'Adelboden, de la Lenk, de Zweisimmen ou de Gstaad. Les villégiatures du bord des lacs, de Brienz à Interlaken et à Thoune,

échappent à la frénésie sportive, au déchaînement des hardiesses héroïques. Leur charme est un climat doux dans une contrée agreste.

Le Plateau bernois

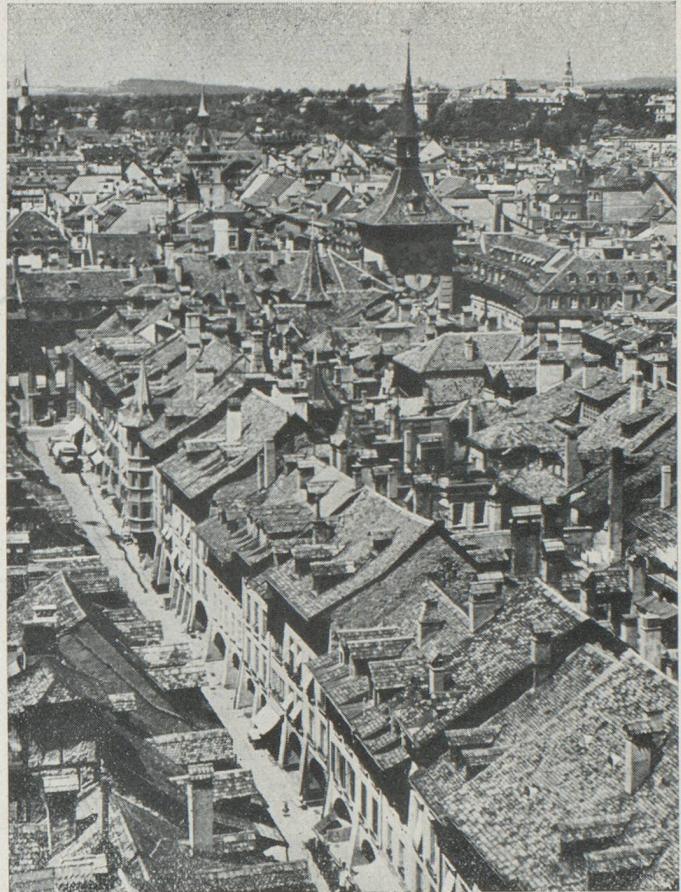
Large vallée de l'Aar en aval de Thoune, échines boisées de la Singine bernoise, plaine du Seeland, horizons mornes et brumeux de la Haute-Argovie, vallonnements de l'Emmental, encaissés, aux sinuosités capricieuses, s'insérant dans le rayonnement forestier du Napf, croupes hautes qui viennent épauler les Préalpes, tout le Plateau bernois, dans sa diversité prospère, fume de labours gras et d'herbages denses. Terre à blé, surtout au nord de Berne, il assume près du quart de la moisson helvétique. Le Seeland plante la betterave à sucre. Les vastes toits des fermes égrenées, amples, luisant de propreté, plantureuses de lourde richesse, engloutissent les chars de foin tandis que les silos macèrent les fourrages verts qui nourriront le bétail d'élevage.

Le Bernois a la vocation du travail paysan, de ce labeur tenace lent à payer la peine. Patient, âpre à l'ouvrage, parcimonieux à son plaisir, taciturne et méticuleux, il a conclu avec sa terre un bail éternel. Pourtant, conservateur quant à la tradition morale, quant à la défense du patrimoine, il n'est pas fermé au progrès technique.

Mais cette inclination paysanne n'a pas empêché l'industrie de se développer dans le Plateau bernois. Elle est sans doute loin d'atteindre à la densité qu'on rencontre dans le canton de Zurich. Mais il demeure — et le seul Jura n'y saurait suffire — que 42 p. 100 des Bernois vivent de l'industrie, tandis que 25 p. 100 tirent leurs ressources de l'agriculture. Si les tissages domestiques ont peu à peu disparu, si la fabrication des tissus de lin, faute de cultures indigènes, a perdu de son ancienne importance, Langenthal et sa Haute-Argovie, Berthoud et Langnau, dans l'Emmental, travaillent la laine et le coton. Mais le canton de Berne — est-ce prudence, est-ce simplement lenteur à choisir ? — ne manifeste aucun exclusivisme pour telle ou telle industrie — hors l'horlogerie jurassienne. Ainsi Lyss, Berthoud encore et surtout Thoune, ont des usines métallurgiques, fabriquent des machines, des instruments, des appareils. Langenthal — cette Haute-Argovie bernoise présente une particulière densité de fabriques — y ajoute la céramique.

Berne, ville fédérale

Avec ses 137.000 habitants, Berne, la capitale, est la première ville industrielle du canton. Débordant du cadre étroit de son promontoire fluvial, où les rues à arcades, les robustes maisons de



Les toits de Berne

Photo O. S. T.

La Grand'rue à Berne avec, au fond, la tour « Zytglocke »

Photo Albert Steiner



maîtres à l'élégance sobre, autour de la collégiale gothique, ont gardé leur charme ancien, en dépit des protubérances prétentieuses de palais administratifs, la ville essaime en toutes les directions, en logis-casernes standard, en un quadrillage de villas et de jardins menus, grimpant vers le Gurten, enserrant la vaste forêt de Bremgarten, s'étirant le long des routes, s'agglomérant autour des gares de banlieue. Sa position centrale, tout un climat de sagesse politique et de pondération qu'atteste le passé, un goût profond pour les solutions d'ordre et de mesure, un sens inné de l'administration qui

ne laisse rien au hasard et fort peu à la fantaisie, en font la plus sérieuse des villes fédérales, le siège prédestiné des autorités de la Confédération helvétique.

Berne, d'ailleurs, n'a-t-il pas droit à quelque préséance ? Ses 760.000 habitants, dont 15 p. 100 parlent français, en font le canton le plus peuplé. Il est — par le nombre — le premier canton agricole et le second canton industriel de la Confédération. Si l'on en croit la statistique fiscale, il détient le deuxième rang dans l'ordre des fortunes et des revenus imposables.

NEUCHATEL

Cette large tranche taillée dans le vif des longues chaînes parallèles du Jura, entre le Doubs encaissé et les ondulations forestières du Larmont d'une part, le lac d'autre part, comporte trois régions naturelles : les montagnes, les deux vallées et le vignoble. Les montagnes, ce sont les combes étirées, au fond tourbeux, entre les chaînes boisées du Jura aux allongements monotones. L'altitude dépasse généralement 1.000 mètres, le climat est rude, les hivers sont longs. La Brévine, où le thermomètre descend parfois jusqu'à 40° au-dessous de 0, n'a-t-elle pas mérité le nom de Sibérie helvétique ? Les deux vallées s'insèrent en oblique comme les deux branches d'un V dans le système des chaînes parallèles. L'une est plus longue, plus étroite aussi, de maigre agriculture : le Val de Travers aux villages industriels. L'autre, le Val de Ruz, largement évasé, prospère de prairies et de cultures variées. Enfin le vignoble, inclinant sa pente vers le lac, ponctué de bourgs clairs, s'élargissant par endroits en terrasses grasses d'herbages et d'emblavures, s'adosse à la digue abrupte et morne de la première chaîne jurassienne.

Histoire

Autour de leur château, bâti sur un éperon au plus étroit du vignoble, les comtes de Neuchâtel ont peu à peu groupé les terres de l'actuelle république, celles du lac, celles du Val de Travers, plus tard les montagnes et le Val de Ruz, qui



Neuchâtel. Le château et la Collégiale

Timbre édité à l'occasion du centenaire de la Révolution neuchâteloise

relevèrent longtemps du château de Valangin. Parallèlement à l'extension du comté s'affirmait l'autonomie des bourgeois de la capitale. Dès 1214, une charte leur octroyait des franchises. Au XVI^e siècle, on ne sait plus qui, du prince ou des bourgeois de sa ville, détient la réelle autorité.

Quoi qu'il en soit, province du Royaume de Bourgogne éphémère, puis fief du Saint Empire, terre romane aux confins d'Alémanie, Neuchâtel joue son indépendance sur l'alternance ou l'opposition des deux influences. Vers la fin du XV^e siècle, au moment des guerres qui les opposent au duc de Bourgogne, les Confédérés, et particulièrement les Bernois, en mal de conquêtes ou de sécurité apprécient à sa juste valeur l'importance de cette marche qui tient d'importantes cluses du Jura, et que longe la route essentielle du Plateau. Ils l'occupent à plusieurs reprises et sauront s'y garder, dans la bourgeoisie, des alliés fidèles. En dépit de leur souverain, les Neuchâtelois adhèrent à la Réforme.

Mais Neuchâtel restera longtemps encore principauté. Lorsque s'éteint la famille des Orléans-Longueville, les magistrats clairvoyants du Tribunal des Trois Etats surent choisir, en 1707, évitant les prétendants français, un prince qui fut assez puissant pour être un protecteur efficace, mais assez lointain pour qu'il ne pût attenter aux franchises de ses sujets : ce fut le Roi de Prusse.

Apanage du Maréchal Berthier sous l'Empire français, Neuchâtel, en 1815, devint canton suisse, tout en retrouvant, paradoxalement, sa condition

de principauté prussienne. Cette situation ambiguë fut, l'on s'en doute, prétexte à de multiples difficultés : échauffourées entre les conservateurs de la capitale, fidèles au monarque, et les républicains des montagnes, différends entre le Roi de Prusse et le Corps helvétique. Si, de fait, les républicains triomphent en 1848 et si la constitution fédérale de cette même année considère Neuchâtel comme un canton démocratique, il faut attendre 1856 pour que les Hohenzollern, après un essai d'intimidation, à quoi répondit une mobilisation partielle de l'armée helvétique, renoncent à exercer leur autorité sur la République et Canton de Neuchâtel.

Agriculture

L'aptitude agricole se dégage du paysage et du climat. Dans l'ensemble domine une économie herbagère et forestière, à la mesure des larges pâturages frais du Jura et des bois de belle venue qui couvrent ensemble près de 60 p. 100 du sol productif. Les emblavures en froment et en avoine ne dépassent pas 7 p. 100 de la superficie et la terre neuchâteloise est loin de nourrir ses 120.000 habitants.

S'il n'y a guère à attendre des herbages froids des hautes combes ou de l'étroit Val de Travers, de faible densité paysanne, le Val de Ruz essaime, en son augé large, ses cultures et ses vergers. C'est le grenier du canton. Le climat doux des coteaux ensoleillés, baignés dans la moiteur qui monte du lac, favorise la vigne. Non point — en dépit du nom de vignoble — qu'elle y soit générale : les prairies, les vergers et les labours y dominent même largement. Mais les blancs secs de Cortaillod, de Boudry, d'Auvernier et de Saint-Blaise arrosent agréablement, de leur bouquet pétillant, les friutes chères aux Neuchâtelois du bord du lac et souffriraient mal qu'on les oublie.

Industrie horlogère

Les agriculteurs ne forment pas 10 p. 100 de la population active. Neuchâtel est, entre tous, un canton industriel et particulièrement un canton horloger.

Le maigre revenu d'une terre âpre, les longs loisirs forcés de l'hiver avaient prédestiné les montagnards aux travaux de l'établissement domestique, qui pouvaient fournir quelque appoint à leur chiche ordinaire. Il suffit qu'un jour le jeune serrurier sagnard Daniel Jeanrichard ait eu à réparer une montre de provenance anglaise pour que naisse l'industrie horlogère des montagnes neuchâteloises. Elle prit d'emblée un développement remarquable. En 1741, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, ci-devant tristes villages de la montagne, comprenaient déjà plusieurs centaines d'horlogers. Quinze



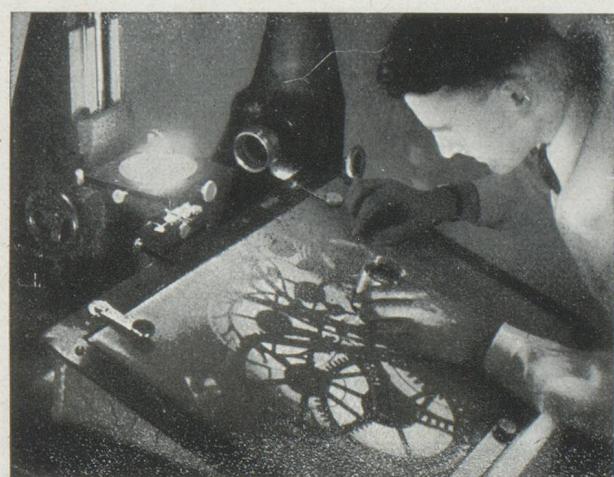
Photo Sauser
Neuchâtel et les Alpes



Photo Max Kettel
Cabinetier neuchâtelois à son établi

Contrôle de la marche des montres à l'Observatoire de Neuchâtel
Le projecteur de profils

Cliché montres Helvetia



ans plus tard, on évaluait déjà à quelque 15.000 montres en or et en argent la production neuchâteloise, sans compter d'autres travaux d'horlogerie. Les négociants en montres parcouraient les foires d'Europe, de Beaucaire à Leipzig et, vers la fin du XVIII^e siècle, les montres neuchâtelaises ou genevoises allaient régler le temps des Hindous et des Chinois.

C'est surtout vers le milieu du XIX^e siècle que s'affirma une sorte d'hégémonie helvétique de l'horlogerie. L'unité douanière, réalisée par la constitution fédérale de 1848, permit à la Suisse une politique commerciale cohérente, et des traités de commerce libéraux ouvrirent à l'industrie jurassienne de nouveaux et larges débouchés. La Chaux-de-Fonds, métropole horlogère, dépassait bientôt la capitale neuchâtelaise en population. Emule de l'industrie neuchâtelaise, l'horlogerie du Jura bernois l'allait bientôt emporter par le nombre de ses ouvriers. Soleure et Bâle-Campagne s'essaient à la montre. La Suisse exportait 4 millions de montres et de mouvements finis en 1892, 14 millions en 1913, 20 millions en 1929, soit, en valeur, de 85 à 300 millions de francs suisses, représentant, suivant les années, de 10 à 15 p. 100 des exportations helvétiques.

Aussi bien l'industrie horlogère convenait-elle admirablement aux conditions d'un pays riche en main-d'œuvre, minutieux de nature, quelque peu porté à l'invention mécanique, mais dépourvu de matières premières, entravé dans son commerce extérieur par les frais élevés des transports terrestres. Or les matières premières n'entrent guère en moyenne pour plus de 10 p. 100 dans le coût de production de la montre, et les frais de transport sont dérisoires.

Le travail à domicile, l'établi primitif, sont aujourd'hui bien morts. La fabrication s'est concentrée en usines, rationalisée, spécialisée. Certaines entreprises se sont confinées à l'ébauche, au travail des pierres, à la fabrication des verres de montre ou des cadrants, des aiguilles, des ressorts ou des spiraux. D'autres assument toutes les opérations. Si la mécanisation du travail permet l'engagement d'une proportion de manœuvres plus considérable que par le passé, les écoles d'horlogerie de La

Chaux-de-Fonds et du Locle continuent à former les techniciens et les ouvriers qualifiés. A Neuchâtel, le Laboratoire suisse de recherches horlogères étudie les huiles, les phénomènes de corrosion, l'usure des métaux, l'étanchéité, les influences du magnétisme, des variations de la température ou de la pression atmosphérique, tandis que l'Observatoire chronométrique rythme au centième de seconde les activités helvétiques. De La Chaux-de-Fonds, la Chambre suisse de l'Horlogerie, en rapports étroits avec les pouvoirs publics et les organismes syndicaux, coordonne la production nationale.

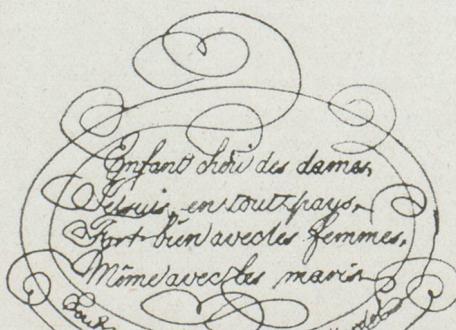
Travaillant essentiellement pour les marchés extérieurs, l'horlogerie est particulièrement sensible aux fluctuations de l'économie mondiale. En 1932, ses exportations s'affaissaient à 8 millions de pièces et à quelque 86 millions de francs. Par contre, en 1946 les chiffres dépassent 20 millions de pièces et 600 millions de francs, soit 22 p. 100 du total des exportations suisses. Les montagnes neuchâtelaises retrouvent peu à peu, par l'afflux de main-d'œuvre, leur population décimée par les années de crise. Groupant un quart des horlogers suisses, elles restent avec le Jura bernois le centre le plus vivant de la fabrication des montres.

La moitié des ouvriers neuchâtelais travaille dans l'horlogerie. Pourtant on aurait garde d'oublier d'autres activités industrielles prospères. Si le Val de Ruz, sous son apparence agricole, est encore fortement horloger, le Val de Travers a des ateliers mécaniques et des fonderies, outre l'exploitation d'un important gisement d'asphalte. Plus variées encore sont les industries du bord du lac, qui joignent au chocolat l'appareillage électrique, à la papeterie le tréfilage des câbles, à la manufacture de tabac la mécanique de précision.

Étagée entre le lac et la montagne, dominée de sa collégiale et de son château, la cité de Neuchâtel est ville de commerce, d'études et de séjour aimable. Petite capitale de 25.000 habitants, elle se targue d'une Université, d'écoles réputées, d'hôtels fleuris et d'une société qui, se piquant de bon ton, n'en est pas moins de bon goût.

G. A. Chevallaz

Automatogramme de Maillardet
(fin XVIII^e siècle)



Enfant chéri des dames,
Je suis, en tout pays,
Fort bien, avec les femmes,
Même avec les maris.

Fait par l'automate de Maillardet.